

## Nous existerons aussi longtemps qu'il y aura de la lumière

**E**t si « un beau jour ou peut-être une nuit », la lumière fournie par EDF disparaissait sur un marché lunaire et nous plongeait dans le noir ?

La crise économique financière et sociale, mais aussi écologique, énergétique a démontré les impasses où conduisent les choix libéraux et les très inégales répartitions des richesses. Elle a dans le même temps fortement éclairé les enjeux actuels : **c'est la crise du modèle inégalitaire** présenté jusqu'alors comme un mal nécessaire pour assurer l'efficacité économique.

Notre système social, appuyé sur ses services publics et un statut salarial (aussi bien celui de la fonction publique, que la situation salariale du privé dans le cadre du CDI avec droits à la retraite et à la protection sociale notamment) est un amortisseur social aujourd'hui salué par tous. Ce sont pourtant les principes de ce système social que la politique actuelle persiste à vouloir détruire afin de développer la voie à la marchandisation de la société et à la concurrence généralisée. Dans tous les secteurs, **la réduction générale des politiques publiques (RGPP) fait son œuvre** : suppression massive de postes, réformes régressives de la maternelle à l'université, destruction de la formation des enseignants, normalisation libérale des contenus d'enseignement, restructuration des services de l'état (REATE) menée tambour battant et recentralisation sous la tutelle du préfet de région... Le gouvernement Sarkozy s'applique dans la réalisation des choix de la stratégie de Lisbonne (et de Bologne pour le supérieur) qui entend **limiter fortement la démocratisation du système éducatif en mettant en place un système dual** : des compétences de base pour les uns (50%), la poursuite au lycée et l'enseignement supérieur pour les autres (50%).

Pour la FSU, l'enjeu est de démocratiser profondément le système éducatif et les services publics. C'est dans cette perspective que prennent sens toutes nos initiatives : **appel à l'action unitaire dans tous les secteurs en mars**, le 12, grève dans l'éducation, le 23, grève et manifestations interprofessionnelles (emploi, salaires, protection sociale, services



12 mars 2010 à Strasbourg : 1000 lycéens et professeurs dans la rue

publics), mise en place à l'échelon départemental, avec la CGT, « **d'états généraux des services publics** » et de l'organisation au printemps 2010 de congrès ou de colloques **sur les retraites** que le gouvernement veut encore réduire, en vertu du principe cher au MEDEF : « Les salariés doivent payer la crise »...

Il s'agit bien sûr de résister mais aussi **de passer à l'offensive** avec des propositions alternatives de progrès. « **Nous existerons aussi longtemps qu'il y aura de la lumière** »<sup>1</sup>... et des services publics...

**Joseph SIMÉONI**

Luis Sepúlveda, *L'ombre de ce que nous avons été*, Editions Métallé, 2009

Dispensé de timbrage

Strasbourg CTC

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

**N°54**

Mars 2010

**Trimestriel**  
**Le numéro : 0,5 €**

Directeur de la publication :  
Jean-Michel VAILLANT  
Imprimé par nos soins  
N° de CPPAP : 0709 S 06943  
ISSN : 1774-0096

\*\*\*\*\*

#### SOMMAIRE

1. Éditorial
2. Lettre ouverte sur le PRES.
3. Dernières nouvelles du front laïque. Chatel attaque la pensée critique
4. Interventions aux congrès départementaux. SNUEP
5. SNEP, SNESUP
6. SNES, SNUIPP,
7. SNEPAP, SNASUB, SNU Pôle Emploi
8. A propos du congrès national de la FSU. Les retraités dans l'action. Extraits du rapport d'activité départemental 67
9. Pour la paix et le désarmement

## Lettre ouverte des syndicats de la FSU de la Région Alsace (8 mars 2010)

# Pressions et confusion pour un PRES et une fusion

Les deux universités alsaciennes ont inscrit l'objectif de constitution d'un PRES dans leur contrat quadriennal. Des discussions en cours, que ce soit au CESA, entre les politiques locaux ou les directions des établissements, se donnent pour objet d'évaluer les conditions d'une fusion rapide entre l'Université de Strasbourg et l'Université de Haute Alsace.

C'est dans ce contexte que pourrait être organisée l'absorption de l'UHA par l'UdS. Le modèle qui est en train de s'imposer serait davantage un PRES de (ou avec) fusion qu'un PRES de réseau et de coordination qui a la préférence de la FSU ainsi que de nombreux personnels et universitaires directement concernés à Strasbourg comme à Mulhouse.

Au Cesagora du 17 novembre 2009, le président de l'UdS s'est engagé à consulter tous les personnels. Une consultation est programmée à l'UHA. Mais quelle sera la position des organismes de recherche ? Et pourquoi cette fusion est-elle voulue par les politiques régionaux et les directions de deux universités, et sans doute avec l'appui du Ministère? La motivation principale affichée est d'améliorer l'offre de formation

et la compétitivité internationale des laboratoires de recherche alsaciens. Ne s'agit-il pas bien plutôt d'« optimiser les coûts » en « mutualisant les moyens et en faisant des économies d'échelle » administratives ? La région Alsace espérerait ainsi réduire ses dépenses pour le Supérieur en créant une université alsacienne unique.

Une fusion à partir de telles considérations comporterait de nombreux dangers :

- L'Université de Strasbourg n'est certainement pas aujourd'hui en état de supporter à court ou moyen terme une nouvelle fusion. Elle vient à peine d'avaloir trois universités aux modes de fonctionnement hétérogènes ; elle n'en a même pas commencé la digestion et on voudrait déjà lui en faire avaler une autre.
- Les gains espérés par la fusion des administrations ne se produiraient qu'à la condition que des échelles pertinentes soient respectées selon les tâches à effectuer et les missions à assumer. Cela suppose une réflexion approfondie et très en amont sur la restructuration des services qui doit avoir des objectifs non pas financiers, mais d'abord fonctionnels. Cette réflexion doit être menée, non par les seules équipes présidentielles et administratives, mais par les deux communautés universitaires elles-mêmes. Et on sait le temps qu'il a fallu y consacrer, même comprimé par les échéances des contrats quadriennaux, pour arriver à l'UdS.
- La distance géographique importante entre les deux universités (110 km) générerait en cas de fusion des problèmes logistiques et administratifs non négligeables. Ce principe de réalité plaide pour une logique de rapprochement souple, fonctionnel, certainement mieux adaptée qu'une logique de fusion qui conduirait à la disparition de l'équipe de gouvernance de l'UHA, alors que celle-ci demeurerait indispensable à la réactivité que requiert l'administration de milliers d'étudiants et de nombreuses composantes.
- Le Sud Alsace possède des particularités en formation et en recherche qui lui sont propres : qui pourrait penser être efficace en organisant le pilotage depuis Strasbourg des formations professionnalisantes pointues et des laboratoires de chimie, de physique ou encore de l'ingénierie textile qui font la renommée de la recherche mulhousienne ?
- L'UHA ne représente certes que 7500 étudiants, mais cette « faiblesse » est l'un de ses atouts car, au plus près des demandes de formation et des besoins en recherche-développement, elle a su inventer ses identités remarquables. Une fusion négociée à la va-vite ou imposée à la hussarde lui ferait perdre sa réactivité et son intégrité.
- L'UHA est une université polyvalente où les deux facultés des Lettres, Langues et Sciences Humaines et des Sciences Economiques, Sociales et Juridiques forment des cadres pour les entreprises et les administrations. Le territoire de recrutement de l'UHA a besoin de ces jeunes cadres et une fusion ferait courir le risque de la disparition de ces formations à Mulhouse et, à terme, de la perte de compétitivité de ce territoire.
- Enfin, si dans les masters professionnels en particulier, beaucoup d'étudiants sont attirés de toute la France, les licences et la préparation des concours de la fonction publique permettent aux jeunes du Haut-Rhin, souvent de milieu modeste, d'accéder à l'enseignement supérieur. La non prise en compte par les hommes politiques de la Région de cette mission du service public de l'enseignement supérieur serait particulièrement inquiétante.

Ne pas vouloir la fusion des deux universités alsaciennes dans un avenir immédiat ne résulte en aucune manière d'un réflexe conservateur ou d'un localisme frileux. Faire travailler ensemble les universitaires des deux pôles régionaux, favoriser les collaborations et les mises en commun pertinentes des moyens, organiser et coordonner la carte régionale des formations et des laboratoires de recherche : les personnels universitaires haut-rhinois et bas-rhinois non seulement y sont prêts mais le souhaitent.

Une fusion, qui plus est précipitée et imposée d'en haut par les hommes politiques régionaux ou nationaux ou par les équipes dirigeantes strasbourgeoises et mulhousiennes, aboutirait à casser des dynamiques et des acquis dans le sud de la région et ne serait en rien profitable ni à l'Université de Haute Alsace, ni à l'Université de Strasbourg, ni à notre région.

**Les syndicats de la FSU de la Région Alsace**

## Dernières nouvelles du front laïque

Depuis trop longtemps on n'a pas vu d'articles sur l'état de la laïcité dans les colonnes du bulletin FSU. Alors "pas de nouvelles bonnes nouvelles ?" Eh bien pour une fois c'était presque vrai et la bonne nouvelle nous vient d'Italie ou plutôt de la Cours Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), qui dépend du Conseil de l'Europe et qui siège à Strasbourg. Tout un symbole ! Un arrêt de la CEDH condamnant l'Etat italien qui prétendait que la présence d'un crucifix dans les salles de classe des écoles publiques était obligatoire ouvre enfin à l'Alsace-Moselle des perspectives laïques.

De nombreux attendus de l'arrêt de la Cour peuvent s'appliquer au statut scolaire local, statut archaïque et discriminatoire qui prétend que l'enseignement religieux à l'école publique est obligatoire tout en ne l'étant pas...

La Cour stipule :

- que l'éducation doit favoriser "l'inclusion plutôt que l'exclusion" et que "l'école ne devrait pas être le théâtre d'activités missionnaires ou de prêches". Or en Alsace-Moselle le statut provoque une discrimination entre les élèves qui se revendiquent des quatre "cultes reconnus" et ceux qui se revendiquent d'une autre religion ou ceux qui ne se revendiquent d'aucune religion.



Congrès FSU 67, 14 et 15 janvier 2010

- Que l'État a l'obligation de "s'abstenir d'imposer, même indirectement, des croyances, dans les lieux où les personnes sont dépendantes de lui ou encore dans les endroits où elles sont particulièrement vulnérables." Ce qui est le cas de l'école.

"Il incombe à l'Etat de respecter la neutralité dans l'exercice de la fonction publique, en particulier dans le domaine de l'éducation."

*En Alsace-Moselle, en "reconnaissant" quatre religions et en imposant un enseignement obligatoire de ces quatre cultes, l'Etat les favorise directement et manque à sa neutralité.*

Le refus obstiné des autorités civiles, politiques et religieuses de reconnaître l'évolution laïque de la société alsacienne-mosellane s'apparente à la cécité de l'Etat italien en matière de laïcité. De plus, comme en Italie, se pose le problème de la constitutionnalité des législations non-laïques.

Mais pour l'Italie comme pour l'Alsace l'affaire n'est pas gagnée. Non seulement le gouvernement italien a fait appel (suspensif) mais du côté beaucoup plus libéro-clérical du Parlement Européen, on s'agit et une déclaration écrite a déjà été déposée en vue de contrer la future décision de la CEDH. Au nom d'une culture, immuable sans doute, les crucifix et autres signes religieux seraient autorisés dans les écoles publiques.

**Pour mettre fin au non-respect des principes démocratiques définis par la CEDH, toutes les autorités concernées doivent maintenant reconnaître le caractère optionnel de l'enseignement religieux à l'école publique en Alsace-Moselle et supprimer l'obligation de la dispense.**

Bernard ANCLIN

\*\*\*\*\*

## Des SES à l'Histoire et Géo et pour toutes les disciplines, Chatel attaque la pensée critique

Le nouveau programme de SES en lycée suscite le scandale à juste titre. C'est une attaque de plus contre une discipline régulièrement mise en cause depuis sa création comme voie spécifique (en plus des filières littéraire et scientifique), alors qu'elle apprend à penser sur la société et sur l'économie. C'est aussi un cas exemplaire des choix de société opposés sur la formation intellectuelle.

Les sciences sociales sont quasiment supprimées. Ce gouvernement a tout intérêt à priver la jeunesse d'outils de réflexion sur la société.

Toute une génération ne peut être privée des outils intellectuels développés par ces sciences pour analyser et contester les règles de cette société en crise où explosent le chômage, la précarité et où en même temps, les considérables progrès scientifiques, techniques et informationnels risquent d'être détournés de l'appropriation démocratique au service du seul profit financier.

L'économie, dans les nouveaux programmes, est cantonnée à des outils applicables qui, sous couvert d'utilitarisme, imposent des conceptions libérales : pas de chômage, pas de crise, pas de conflits, pas de classes sociales, pas de profits, etc. L'enjeu est crucial. Du point de vue démocratique, il serait dramatique que les programmes de l'éducation nationale imposent une vision unique, voire officielle. Cela fait écho à l'autoritarisme grandissant et à nombre de manipulations dans d'autres disciplines (suppression de l'histoire obligatoire pour

les terminales S et refonte des programmes du lycée marquée par une vision mémorielle et superficielle, aspects soi-disant positifs de la colonisation, imposition des mémoires de De Gaulle en littérature...).

Du point de vue éducatif, supprimer ce débat, c'est priver les futurs adultes d'outils permettant de « penser par soi-même ». Du point de vue de l'enseignement supérieur et de la recherche, c'est une tentative de tarir en amont la population sensibilisée à ces disciplines et à la tradition de controverse qui les a constituées. On nous dessine un couplage lycée-licence pour fournir au patronat le quota fixé par la stratégie de Lisbonne de 50 % de jeunes formés à bac+3. L'avenir de la recherche française peut en souffrir rapidement, comme la possibilité pour des jeunes de milieux populaires de faire de vraies licences préparant à poursuivre au-delà.

Les attaques contre les SES doivent susciter la réaction de tous et ne sont qu'une illustration de ce que porte le projet Chatel pour toutes les disciplines. Ce qui est en cause, c'est l'apprentissage d'une pensée éclairée et critique du monde. Face à la « pensée unique » voulue par Chatel et le MEDEF, il convient de riposter par les armes de la critique et la mobilisation de tous avec le SNES et la FSU.

**Joseph SIMÉONI, professeur agrégé d'histoire et géographie au Lycée Scheurer Kestner de Thann et militant syndical au SNES-FSU**

## Congrès départementaux

**Les Congrès départementaux de la FSU se sont tenus durant la deuxième semaine de janvier dans les deux départements. Préparatoires au Congrès national, ils ont été l'occasion d'échanges fructueux, reflétant la variété des points de vue, mais aussi les pratiques démocratiques dans la FSU sachant déboucher sur un accord. Ils ont aussi permis l'élaboration d'amendements aux textes préparatoires, dont bon nombre ont été repris dans les textes finaux votés au Congrès national.**

## Un congrès peut en cacher un autre...

L'organisation du congrès national de la FSU à Lille du 1<sup>er</sup> au 6 février a été précédée dans tous les départements par une phase préparatoire, en effet les textes envoyés dès le mois de janvier dans chaque département ont pu faire l'objet de lectures attentives de la part des syndiqué(e)s et par conséquent ont pu être sources de débats, de réflexions et parfois d'amendements. ou de motions départementales.

Quatre thèmes ont donc été abordés lors du congrès départemental du Bas-Rhin :

- Education, formation, recherche : enjeux d'avenir
- Le service public et la fonction publique sont une richesse
- Pour des alternatives économiques, sociales et environnementales
- Quelle FSU pour quel syndicalisme ?

Certaines de ces questions sont bien sûr au cœur de l'actualité car faisant suite à des propositions gouvernementales inacceptables, aux antipodes des valeurs défendues par la FSU.

Ces textes auront permis à la fédération du 67 de se positionner clairement sur des points à la fois liés à l'éducation mais également sur de nombreux sujets sociétaux, et ce grâce à l'intervention des différents syndicats représentés lors de ce congrès et qui relèvent non pas de l'éducation mais de milieux très diversifiés tels que les prisons (SNEPAP), l'environnement (SNE), les administratifs (SNASUB)... C'est d'ailleurs la richesse de la FSU puisque cette fédération est "transversale" même si elle est implantée essentiellement chez les salarié(e)s de la fonction publique d'état.

Notre diversité devrait nous permettre à la fois de nous exprimer en tant qu'experts, de contester les réformes engagées mais de manière constructive en étant force de propositions et ainsi de contribuer à une transformation positive des services publics.

Ce congrès départemental aura permis également de mandater des délégués au congrès national afin qu'ils puissent défendre les intérêts de notre département et de nos syndicats, ce à travers les votes de tendances représentatives du 67.

Chaque représentant syndical a pu s'exprimer afin de nous faire partager ses inquiétudes tant au niveau des personnels que des réformes en cours.

Nous avons regretté l'absence de la représentante du syndicat SNU-Pôle Emploi qui n'a pu obtenir d'autorisation de son chef de service afin de se rendre au congrès, ce que nous dénonçons et nous fait craindre pour l'avenir de nos droits syndicaux.

Corinne NICOLET-SERRA, Co-secrétaire FSU67

\*\*\*\*\*

### **Interventions des syndicats : SNUEP SNEP SNEsup, SNES, SNUipp, SNEPAP, SNASUB, lors du congrès de la FSU du Bas-Rhin**

## Pour le SNUEP : la situation dans les Lycées Professionnels d'Alsace

Les suppressions de postes (47 pour les enseignants de LP et 100 TZR pour le second degré dans l'académie de Strasbourg) et la dégradation des conditions de travail qui en résultent, pour les enseignants et les élèves, constituent l'aspect le plus négatif de ce que nous subissons. Dans ce cadre, la mise en place à marche forcée du Bac Pro 3 ans n'arrange rien, du fait d'une contraction de 4 ans (2 ans BEP et 2 ans Bac Pro) à 3 ans du nombre d'années d'études en vue de l'obtention du Bac professionnel ; des sections et des postes sont supprimés, les effectifs de classe s'accroissent; les risques d'évictions prématurées du système éducatif des élèves sont plus grands. La conduite des classes devient, de ce fait, de plus en plus difficile, avec un pourcentage d'élèves réactifs et violents en accroissement. Il est à signaler que cette « réforme » a été soutenue par le Snetaa, le Sgen-Cfdt et, dans une moindre mesure, par l'Unsa ; ce n'est pas glorieux de la part de ces organisations syndicales.

Dans ces conditions, comment le Rectorat peut-il prétendre créer, en bilan d'ouvertures et de fermetures, une section en

Lycée professionnel à la rentrée 2010, alors que par ailleurs le gouvernement veut supprimer 16 000 postes (ce qui se traduirait par une suppression d'environ 60 postes de PLP sur l'académie)? J'ai posé cette question en CTPA du 18 décembre; le Rectorat n'a pas su y répondre.

Par ailleurs, le gouvernement instaure une concurrence déloyale de l'apprentissage qui a pour effet de ghettoïser nos LP.

Nous nous sommes inscrits dans les grèves nationales à l'initiative de la FSU ou bien intersyndicales. Mais, actuellement, le climat est plutôt à la morosité et à l'acceptation de cette situation, plutôt qu'à la lutte, chez les enseignants de LP de la région. Car, il faut bien le reconnaître, les réactions syndicales n'ont pas réussi à contraindre le gouvernement à reculer dans la mise en œuvre de ses mesures négatives.

Bernard REVOLLON, Secrétaire Académique du SNUEP

## Présentation du SNEP

Présenter le syndicat national de l'éducation physique, en dehors du fait qu'il occupe une place quasi hégémonique dans son champ de syndicalisation, c'est surtout souligner une originalité dans la mesure où c'est le seul syndicat disciplinaire au sein du monde enseignant ; certain y verront plutôt un paradoxe dans une fédération qui se veut unitaire et qui milite avant tout pour l'unité syndicale.

Il y a une explication à cette situation : c'est l'histoire de la profession. En effet après avoir transité du ministère de la guerre à celui de la santé, de l'instruction publique à celui de la jeunesse et des sports, les enseignants d'EPS ne sont gérés par le ministère de l'éducation nationale qu'à partir de 1981.

Mais il y a aussi une raison : Les enseignants d'EPS ont toujours défendu avec pugnacité la présence de la discipline au sein de l'institution scolaire. Convaincu que l'originalité des apprentissages mis en œuvre servent le développement, l'épanouissement, l'émancipation des élèves.

Il va sans dire que ces objectifs ne vont pas de soi, elles sont largement tributaires :

- d'une formation initiale de qualité,
- d'une formation continue qui réponde aux besoins des élèves et des collègues,
- d'installations adaptées et suffisantes, à proximité des établissements,
- d'un nombre d'enseignants qui réponde aux besoins.

Autant de domaines mis à mal par les politiques actuelles.

Il n'est pas sûr par ailleurs que, sans la vigilance du SNEP, le sport scolaire ait, par exemple ait pu être pérennisé (ce sont

quand même 30 000 collégiens et collégiennes, lycéens et lycéennes qui participent aux compétitions et animations au sein de l'UNSS).

Une dernière remarque pour dire que, lorsqu'on marginalise une discipline comme l'EPS, on change également et de manière fondamentale la finalité de l'école, même pour finalement instrumentaliser certaines disciplines en vue d'une orientation et sélection sociale.

Et si le SNEP a rejoint la FSU c'est aussi parce qu'elle défend certaines valeurs dont celles d'une école démocratique et émancipatrice pour tous.

**Raymond BAHL**



## Le point sur le SNESUP-FSU à Strasbourg

### De trois universités et un IUFM à l'Université de Strasbourg via la loi LRU

L'enseignement supérieur dans le département 67 a connu dans les dernières années :

- la fusion des trois universités strasbourgeoises en l'université de Strasbourg au 1/1/2009, avec de profondes restructurations de ce qui était en place, avec notamment une forte centralisation et un regroupement de services transversaux (administratif, informatique, bibliothèque ...); et durant la dernière phase, malgré nos interventions et notre vigilance, la concertation a été la variable d'ajustement de l'accélération du processus, ce qui a entraîné des dysfonctionnements, avec une surcharge et une dégradation des conditions de travail des personnels Biatos (où le malaise est très sensible)
- la mise en place de la LRU qui marque une déréglementation nationale, la mise en place de règles locales sur l'organisation, le recrutement, la rémunération et les primes, introduisant des inégalités sous couvert d'autonomie et de présidence stratégique
- le passage (lié à la LRU) aux RCE (Responsabilités et Compétences Elargies) de l'UdS s'est fait dès la fusion au 01 01 2009
- le démantèlement des organismes de la recherche
- la modification du statut des enseignants chercheurs (qui valorise les primes d'excellence et pénalise lors de la reconstitution de carrière)
- la réforme de la formation des enseignants...

### Le fonctionnement démocratique de l'université

Il s'en est trouvé fortement affecté.

Nous avons pu obtenir une présence statutaire des représentants des personnels au Congrès de l'UdS (aux côtés des 3 conseils de l'université), et cela en a fait une instance de résistance, dès février 2009 lors des mouvements sociaux étudiants et enseignants qui ont

traversé l'année 2008-2009.

Pour les élections aux conseils centraux de l'UdS, la FSU a participé à une liste intersyndicale « agir ensemble pour une université démocratique » regroupant outre le SNESup et le SNCS pour la FSU, la CGT, FO et Sud ; cette liste a obtenu 25% des voix (et 1 siège) contre 50% (et 12 élus, LRU oblige !) pour une liste maison conduite par les notables des anciennes universités.

Mais, de façon générale, il y a un déficit de débat démocratique avec la diminution du nombre de conseils (du fait de la fusion des trois universités) ; le fonctionnement des nouveaux conseils (CA, CEVU, CTP ...) se fait dans de mauvaises conditions (documents préparatoires aux conseils fournis trop tard...).

A l'IUFM, un combat tenace a permis d'obtenir des statuts un peu moins conformes à la volonté de tutelle ; les listes de la FSU obtiennent la majorité dans les trois collèges d'enseignants mais sont minoritaires dans le collège des usagers ou absentes du collège des biatos ; le nouveau directeur nommé en janvier 2010 était tête de liste SNEsup dans le collège des maîtres de conférences.

### La coordination FSU UdS

Le SNEsup travaille en liaison permanente avec le SNCS et le SNASUB ; son investissement, pour les problèmes nationaux comme strasbourgeois, s'est fait notamment avec l'intersyndicale ; et la forte centralisation de la nouvelle gouvernance de l'UdS a amené à la mise en place d'une structure de coordination des 4 sections UdS (CSE : conseil syndical d'établissement).

Une initiative récente de la Présidence de l'UdS pour créer une assemblée consultative réservée aux seuls docteurs et composée par tirage au sort est vivement combattue et dénote d'une volonté de contourner le débat au sein des différents conseils.

### La formation des maîtres

La formation des maître est affectée par :

- l'intégration de l'IUFM à l'université qui a déjà vu le départ de certains services (financier, informatique, bibliothèque), et qui redistribue une partie de la formation au sein de l'université ce qui risque d'affecter l'emploi et la pérennité des sites de l'IUFM,
- la mastérisation de la formation des enseignants, qui dégrade le contenu de la formation didactique et professionnelle et risque d'ouvrir la voie à la précarisation (recours à des étudiants mastérisés pour les remplacements ou pour se substituer aux titulaires).

### La recherche

Une réforme des organismes de recherche les transforme en

## Intervention du SNES 67

Le SNES, *Syndicat National des Enseignements du Second degré*, est majoritaire dans le second degré et porte avec d'autres la FSU depuis sa création en 1993. La FSU est une fédération puissante et un outil indispensable qu'il nous faut développer tous ensemble.

Sur l'ensemble des dossiers concernant l'Education, la Fonction publique et particulièrement le second degré, le gouvernement poursuit une politique dévastatrice pour les personnels comme les usagers. Le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux provoque des suppressions massives de postes. Année après année, les dotations qui arrivent dans les établissements sont en baisse, malgré parfois des augmentations d'effectifs, et le transfert d'heures postes vers des heures sup s'amplifie. En collège, nos collègues font face à une dénaturation du métier et à un fort alourdissement de la charge de travail, tout cela dans un contexte de renoncement à l'ambition pour tous avec la mise en œuvre du socle commun et du livret de compétences. Absence totale de revalorisation de l'ensemble des personnels d'enseignements, d'éducation et d'orientation du second degré et pour l'avenir une mise à mal de la formation des enseignants avec une



agences de moyens, avec menace de démantèlement. La mise en place du « pacte recherche » privilégie les impératifs de retombées économiques à court terme et d'insertion professionnelle immédiate (et parfois des relations avec le pouvoir politique). Localement, le CNRS, l'Inserm et l'Inra connaissent de grosses restructurations autour de la création de l'Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé.

**Pour le Conseil Syndical d'établissement SNESUP-FSU UdS,  
Richard CABASSUT et Dominique GUILLET**

réforme inacceptable en l'état. Pour compléter ce tableau déjà bien noir, citons deux réformes du ministre Chatel que nous combattons : la réforme des lycées qui va diminuer les horaires, sacrifier certains enseignements, dénaturer les métiers tout en nous éloignant du lycée démocratique pour tous que nous souhaitons et la réforme de la gouvernance des établissements qui renforce l'autonomie des chefs d'établissements en collège et en lycée et qui va installer une forte concurrence entre les établissements et à l'intérieur des ceux-ci. Le Snes s'est engagé dans la défense de deux CIO départementaux fortement menacés.

Pour imposer la prise en compte de nos demandes, le SNES s'est lancé dans l'action continue en janvier et la poursuivra aussi longtemps qu'il le faudra. Une journée nationale d'action le 14 janvier ; une grève nationale avec la fonction publique le jeudi 21 janvier et une manifestation nationale à Paris le samedi 30 janvier **pour nos métiers et le service public d'éducation.**

**José POZUELO,  
Secrétaire Général départemental du SNES**

## Présentation du SNUipp 67

Le SNUipp est la branche 1<sup>er</sup> degré de la FSU. Depuis quelques années, tant au plan national que départemental, le SNUipp a grandi et il est maintenant en mesure de prendre sa pleine part de responsabilités au sein de la FSU, aux côtés des autres syndicats (je me réfère bien sûr aux dernières élections de décembre 2009).

Au niveau national, le SNUipp est le syndicat majoritaire dans le 1<sup>er</sup> degré (loin devant le SE-UNSA et le SGEN-CFDT). Le SNUipp possède 6 sièges sur 10 à la CAPN, le dernier obtenu en excluant le SGEN-CFDT (SE - 3, SNUDI-FO -1). Ce vote des personnels confie au SNUipp une grande responsabilité pour l'avenir de l'Ecole, des élèves et des enseignants.

Au niveau départemental, le SNUipp67 est en progression depuis sa création. Lorsque Martine Monteillet en prend le secrétariat au printemps 2000, le SNUipp67 n'a qu'un seul représentant en CAPD élu en 1999 et entre 50 et 100 syndiqués. Nous gagnons un second siège en 2005 et une 3<sup>e</sup> place. Avec une forte progression en 2008 (+ 4,2%), le SNUipp devient le 2<sup>nd</sup> syndicat des écoles dans le département en devançant le SGEN-CFDT.

Je voudrais ici saluer depuis plusieurs années le travail de toute une équipe : Martine, Sylvie, Sylviane en premier lieu (toutes trois à la

retraite maintenant mais encore très présentes à nos côtés), Corinne et François bien sûr, Géraldine, Agathe, Catherine mais aussi Philippe et Myriam ... toute cette équipe qui a fait que le SNUipp67 syndique maintenant plus de 400 personnes.

Doit-on se réjouir de l'augmentation du nombre des syndiqués ? Est-ce le signe d'une vitalité syndicale ou malheureusement l'unique réponse des enseignants face à un gouvernement aveugle et sourd qui enchaîne les réformes sans concertation, ni respect des acteurs du terrain.

Depuis 3 ans, les attaques des droits syndicaux sont nombreuses :

- mise en place du SMA (service minimum d'accueil) qui fait obligation aux enseignants du premier degré de se déclarer gréviste 48h à l'avance.
- restriction du droit de réunion (RIS) qui ne peuvent plus se tenir sur les temps devant élèves et où, particulièrement dans notre département, la lutte avec l'inspection a été âpre puisque les autres syndicats s'accommodaient de cela.. Notre combat solitaire, sans le soutien de l'intersyndicale, a finalement porté ses fruits, profitant à tous.

Et que dire de toutes les attaques contre l'Ecole pour tous, égalitaire, républicaine et laïque : à travers la Maternelle, la mise en place de l'Aide personnalisée en même temps que la suppression des RASED,

mais aussi l'évaluation et la mise en concurrence des écoles et bientôt les EPEP, les nouveaux programmes et le recul pédagogique, à travers le manque de remplaçants et l'arrivée de contractuels précaires dans le premier degré via l'agence du remplacement, la suppression des postes et encore le harcèlement, l'injuste grille départementale de notation, le déni de démocratie de certaines circonscriptions, le manque de moyens pour la formation continue, conséquence de l'intégration (en fait la dissolution) des IUFM, la réforme de la formation initiale que nous rejetons en l'état.

L'action du SNUipp67, c'est d'abord au quotidien agir pour la défense de nos collègues, de leurs conditions de travail mais également à vos

## Intervention du SNEPAP

Le SNEPAP, syndical national de l'ensemble des personnels de l'administration pénitentiaire, syndique principalement des personnels d'insertion et de probation du ministère de la justice, ainsi que des personnels administratifs. L'actualité, sur fond de dérive sécuritaire, est faite d'insuffisance de moyens, de surpopulation carcérale, de fermeture de tribunaux sans concertation, de fermeture de services pénitentiaires d'insertion et de probation, éloignant les justiciables, de construction d'établissements pénitentiaires sans cesse plus grands pour réaliser des économies de personnels.

La loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 porte les

## Contribution SNASUB

**Le champ d'intervention du Syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques (SNASUB) concerne l'ensemble des personnels BIATOS du Ministère de l'Education nationale, et de celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :**

- a) **personnels d'administration scolaire et universitaire (EPL, Rectorat, IA, universités)**
- b) **personnels des bibliothèques universitaires**
- c) **personnels ingénieurs, techniciens, administratifs de la recherche et de la formation (universités, Rectorat)**

### Le contexte social :

Dans les collèges et lycées le personnel se raréfie suite au non remplacement d'un départ à la retraite sur 4 et aux regroupements d'agences comptables. Les emplois aidés censés suppléer le manque de main d'œuvre mobilisent les efforts d'encadrement de la part des agents de catégories C et B, corvéables à merci.

La réorganisation des services académiques en cours depuis 3 ans, accompagnée de suppressions de postes, crée de fortes inquiétudes quant à l'avenir des Inspections.

Si les universités sont épargnées par les suppressions, la fusion des trois universités strasbourgeoises début 2009 est

côtés depuis 3 ans dans les luttes que nous avons menées... et je ne referai pas le rapport d'activités de la FSU... quelques grèves et mobilisations, en intersyndicale ou non, en interprofessionnel ou non, qui ont été formidables l'année dernière mais que nous n'avons pas su transformer en victoires.

Nos espoirs pour les 3 ans à venir pour la FSU67 c'est justement travailler pour un syndicalisme plus offensif et plus fédéral.

**Virginie SOLUNTO, Secrétaire Départementale du SNUipp67**

aménagements de peine à 2 ans au lieu d'1 an, et permet de terminer sa peine de prison en placement sous surveillance électronique. Mais tout cela à moyens constants !!!

Enfin nous sommes en négociations statutaires pour réévaluer notre grille indiciaire, suite à un mouvement historique de protestation au printemps 2008 (étant sous statut spécial, nous n'avons pas le droit de grève).

**Agnès VAN LUCHENE, Secrétaire régionale adjointe**

un chantier à marche forcée qui génère pour les agents administratifs et techniques de nombreuses difficultés d'organisation de leur travail combinées à de fortes pressions hiérarchiques.

### La section académique Strasbourg :

La section académique a été créée en 1997 par Gérard Guntzburger. Un nouveau secrétaire académique lui a succédé en 2007 : Michel Jedvaj (Université de Haute Alsace). Elle rassemble 90 adhérents.

Malgré le contexte social tendu, il y a une vraie difficulté à susciter un travail militant : les adhérents sont réticents à prendre des responsabilités pour défendre les collègues. Il n'a ainsi pas été possible de déposer des listes lors du renouvellement des CAPA où nous avons un siège en catégorie C et en catégorie B. Mais la section participe à la représentation FSU au niveau académique (1 siège au CTPA et au CHSA) et vient de remporter 1 siège au nouveau CTP spécial des services académiques (Rectorat et Inspections académiques).

**Michel JEDVAJ (congrès 67 et 68)**

## SNU-Pôle Emploi

Le Pôle Emploi est passé d'un droit syndical et public et privé en 2009 à un droit syndical privé en 2010. Suite aux élections professionnelles commencées en novembre 2009 et terminées en janvier 2010, notre syndicat dépasse au niveau national les 10% de représentativité mais pas en Alsace. Et de ce fait, notre Directeur des Ressources Humaines ne nous a pas déchargés de service pour être présents au congrès de la FSU 67... Vive la fusion !

**Anne-Pascale GONNY**





# Un congrès national tourné vers l'avenir

Le 6<sup>ème</sup> congrès national de la FSU s'est déroulé dans un climat à la fois de crise économique mais également sociale et environnementale très grave. Les politiques mises en place depuis le précédent congrès (Perpignan) semblent non seulement inefficaces mais au contraire ne font qu'accentuer les effets dévastateurs de celle-ci.

Ce congrès a été placé encore plus que les précédents sous le signe d'une forte contribution de notre fédération, à la fois dans le domaine de l'éducation et dans celui de la vie sociétale, dans la perspective que d'autres choix sont possibles.

La FSU s'est clairement prononcée pour une "École" progressiste et non passéiste, pour une égalité "républicaine" à travers une politique éducative, à l'inverse de ce que l'on nous propose (impose... ?).

Le thème réservé aux "Services Publics" avaient plus que jamais lieu d'être et nous a offert une base de travail en vue des Etats généraux sur les Services Publics qui devront être organisés dans les différentes régions.

Le thème "Alternatives économiques sociales et environnementales" aura permis à la majorité des syndicats de s'exprimer, certains en tant qu'experts, d'autres en tant que citoyens à part entière.

Enfin les débats sur l'avenir de la FSU auront été fructueux donnant une nouvelle impulsion : sans devenir une confédération, la FSU a décidé de s'engager dans un processus de construction d'un nouvel outil syndical en évitant de reproduire un modèle existant.

Les problèmes causés dans notre fédération sur des sujets brûlants (mastérisation) auront trouvé une issue dite de compromis ou de synthèse : à chaque syndicat de trouver la bonne formule, le bon mandat envers ses propres syndiqué(e)s lors des futurs congrès. Mais c'est bien de notre union que naîtra un vrai mouvement revendicatif !

Nos remerciements vont à Gérard Aschieri pour ces années de responsable de la FSU et nous souhaitons bonne chance à Elizabeth Groison pour le mandat qui l'attend.

**Corinne NICOLET-SERRA, Co-secrétaire FSU 67**

\*\*\*\*\*

## Les retraités poursuivent leur mobilisation

La Section Fédérale des Retraités a participé activement à la préparation et à l'action du 24 février à l'appel de l'intersyndicale CGT, CGC, CFDT, FO, FSU, UNSA et de la FGR-FP pour la revalorisation des pensions, une protection sociale solidaire, un accès à des soins de qualité partout et à tout moment et à une réponse adaptée aux besoins des personnes en perte d'autonomie.

Elle a alerté l'opinion sur les dangers de la réforme des retraites prévue par le gouvernement.

Les retraités ne sont pas des privilégiés : 54% des hommes ont une retraite de 1200€ et 64% des femmes : 900€ !

**Actifs, chômeurs, retraités, nous sommes tous victimes de la même logique économique** : blocage des salaires, délocalisation et chômage, baisse programmée des pensions...

**Nous sommes tous concernés par la défense des retraites.**

Avec les actifs, la SFR Alsace a participé aux actions du 23 mars :

- pour défendre le système de retraite par répartition et l'âge de départ à 60 ans.
- pour s'opposer au système de retraite par points et/ou par capitalisation, qui entraîneront une forte dégradation du niveau des pensions.
- pour proposer d'autres sources de financement des retraites, comme la taxation de certains revenus (bonus des traders, retraites chapeaux, stock-options ou revenus du capital), l'augmentation des cotisations salariales et patronales

**NOUS DEVONS SAUVER LA RETRAITE DE TOUS ET PROTÉGER LA NÔTRE**

Françoise EIDEN (GROSMANN)

\*\*\*\*\*

## Extraits du rapport d'activité départemental de la FSU 67

### CONSEIL FEDERAL REGIONAL (CFR) :

Il est l'émanation des conseils délibératifs du 67 et du 68. Il se réunit toutes les deux ou trois semaines et a pour vocation de traiter des affaires de la région. Notre camarade Alfred Muller, représentant de la FSU au Conseil économique et social d'Alsace, nous y est d'un précieux secours et nous informe des problèmes dont la région a à traiter. Par sa présence patiente et studieuse au CESA, il a su faire entendre progressivement et de mieux en mieux l'originalité de la FSU, ce qui n'allait pas de soi dans une des deux seules régions de France gérées par la droite ; ses prises de

position sur la formation ont été remarquées et ont fait l'objet d'articles dans la presse régionale.

La FSU Alsace rencontre régulièrement les représentants de la Région. Elle a rencontré le nouveau Président de Région, Philippe Reichardt, au sujet du budget des lycées, de la formation professionnelle des EPEP et du bilinguisme. Elle a pris position contre les Partenariats Publics Privés, solution retenue par la Région pour le chauffage de 14 lycées, et contre la réforme territoriale qui fait bon marché de la démocratie de proximité.





**ACTIVITE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE :**

**Manifestation internationale le 17 juin 2008** devant le Parlement européen contre la Directive du retour, également appelée Directive « de la honte ». Elle ne convainc malheureusement pas les députés Européens qui la votent.

**Le 7 octobre 2008 est la journée du travail décent.** Manifestation jusqu'au Conseil de l'Europe à l'appel de la CGT, de la CFDT et de la FSU. Nous sommes reçus par le chef de service de la politique sociale, qui propose à la FSU de rencontrer la Direction de l'Éducation.

**Décembre 2008 : Manifestation européenne** à Strasbourg avec des délégations de travailleurs de tous les pays.

**4 avril 2009 : Contre-sommet de l'Otan.** La participation de la FSU a été essentielle à sa préparation, pour trouver les salles, des interprètes et également assurer la logistique lors du week-end **des 14 et 15 février, et**

**SECTION FEDERALE DES RETRAITES (SFR) :**

Après les décisions du congrès de Marseille concernant l'organisation des retraités des syndicats de la FSU, notre collectif des retraités de la FSU de l'académie de Strasbourg est devenu la Section Fédérale des Retraités 67 et 68, composée par les retraités de 6 syndicats nationaux. La SFR se

**SECTEUR DROITS ET LIBERTES**

**Réseau Éducation sans frontières :** La FSU fait partie de la coordination qui se réunit régulièrement pour gérer le réseau. Elle a participé à la mise en place des Cercles de silence qui ont lieu tous les 30 du mois Place Kléber. Nos militants parrainent des familles, aident ponctuellement le réseau et participent aux mobilisations. La revue de la FSU publie des articles et indique où adresser les dons.

**Justice et Liberté :**

La FSU participe régulièrement aux travaux du collectif "Justice et Liberté", comité départemental de vigilance contre l'extrême droite.

Ce collectif organise chaque fois qu'il le peut des rassemblements pour contrer ceux de la droite extrême et a réussi à faire interdire la distribution-

**RAPPORTS AVEC LE MONDE POLITIQUE :**

La FSU 67 a été invitée à participer à un débat sur l'Éducation par le PS du Bas-Rhin.

Le SNUipp a été sollicité par les Verts pour donner son avis sur l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (EPEP, rythmes scolaires, jardins d'éveil).

Le Préfet a invité la FSU 67 à débattre de l'Identité Nationale le 14 décembre 2009 à l'Hôtel du petit Broglie. Après consultation de l'ensemble de nos syndicats, elle a décliné l'invitation.

**lors du contre-sommet les 3-4-5 avril,** tenir des stands et participer à l'organisation de la manifestation. L'absence de transports en commun, l'éloignement du parcours et le déploiement des forces de l'ordre avec flashballs et gaz lacrymogènes, la manifestation emmenée dans un cul de sac et prise entre les feux des black blocks et des CRS, et bizarrement un hôtel qui flambe à deux pas du rassemblement des 27 chefs d'état, ont été tels qu'il a été très difficile de manifester et de se rendre au travail les deux jours précédents, Strasbourg étant transformée en camp retranché. Bref, l'OTAN est une machine particulièrement inefficace en Afghanistan, mais également très coûteuse et antidémocratique, puisque les chefs d'état ne supportent pas que les citoyens qui la financent avec leurs impôts leur demandent des comptes.

réunit, en moyenne, 2 fois par trimestre ; elle a un bulletin spécifique trimestriel : « La lettre aux syndiqués de l'académie de Strasbourg ».

provocation de « la soupe au cochon », une initiative de l'extrême droite alsacienne (hiver 2008). Un tour des lieux de mémoire de la CUS à vélo a eu lieu en mars 2007. Dans sa logique de la lutte contre l'influence des idées d'extrême droite, le collectif « Justice et Libertés » combat actuellement l'action du gouvernement Sarkozy, chaque fois qu'il applique des éléments du programme de l'extrême droite ou que son discours cherche à séduire l'électorat de l'extrême droite.

Le 16 décembre, il a animé un débat suite à la projection du film de Gilles Perret : « Walter, entrée en résistance ».

Rappelons enfin que la FSU a pris ses responsabilités par son appel à une grève unitaire pour la sauvegarde des services publics ce 21 janvier.

**La FSU sera impliquée dans l'animation de débats au sein du Comité pour des États Généraux du Service Public durant les six prochains mois.**

\*\*\*\*\*

## Pour la paix et le désarmement nucléaire mondial

**M**on intervention porte sur la paix et le désarmement nucléaire mondial.

Ma proposition d'amendement faite en commission avant-hier a été acceptée par les rapporteurs, et je les en remercie ; elle se situe dans les lignes 1421 à 1427 ; je remercie également la FSU 67 qui m'a soutenu.

Je voudrais insister sur le fait que, pour assurer la paix mondiale (ce que souhaite la FSU), la production des armements doit être limitée drastiquement, voire supprimée dans l'absolu.

Et, parmi les armements, un doit être supprimé, c'est l'armement nucléaire : en effet, le déclenchement d'une guerre nucléaire provoquerait l'anéantissement de toute vie sur terre ; au début des années 1980, avant les mises en garde du GIEC sur le réchauffement climatique, les savants contre la guerre nucléaire avaient sorti une étude sur l'hiver nucléaire (les militants de longue date doivent s'en souvenir) ; et d'immenses manifestations avaient été organisées dans toute l'Europe pour s'opposer à l'installation des fusées Pershing et SS20 sur le sol européen ; ces manifestations avaient été couronnées de succès : les fusées avaient été retirées d'Europe par les Américains et les Soviétiques.

Je voudrais ici faire de l'humour noir : si nous sommes tous morts,

nous ne pourrions plus nous battre pour la justice sociale !

Une échéance attend l'humanité au printemps : le renouvellement du Traité de Non Prolifération (TNP) à l'ONU, à New-York ; il serait bon que ce nouveau traité soit signé par le maximum d'états, notamment par les grandes puissances nucléaires membres du Conseil de sécurité, dont la France fait partie, et qui ne montrent guère l'exemple actuellement.

Il serait bon que la direction de la FSU s'empare de cette question et se rapproche du Mouvement de la Paix, qui initie une pétition sur le sujet.

Pour terminer, je dirais que nous, syndicalistes militants, sommes tous pacifistes sans le savoir et que la défense bien comprise de nos intérêts catégoriels ne peut évacuer notre intervention sur les grandes questions que nous nous posons tous, et la réflexion sur la Paix en est une.

Juste 2 chiffres, ce sera ma conclusion : 1500 milliards de dollars de dépenses mondiales d'armement en 2009 alors que 100 milliards suffiraient pour éradiquer la faim et les maladies dans le monde !

**Intervention de Bernard REVOLLON, délégué SNUEP au Congrès de Lille de la FSU**